

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2007

DÉPLACEMENT D'UNE PARTIE DE CHEMIN RURAL À AUDEGUIL

Complément de la délibération du 10/05/2007

Par délibération du 10 mai 2007, le Conseil a émis **un avis favorable pour le déplacement d'assiette du chemin rural au lieu-dit « Audeguil »** et a autorisé le Maire à signer les actes à intervenir auprès de Maître MEYJONADE, notaire à Larche.

Afin de compléter cette délibération, le **Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de céder l'ancien chemin soit 1 165 m² pour un montant de 1 200 € et d'acquérir les terrains nécessaires au nouveau tracé soit 1 374 m² pour un même montant.**

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

- **Implantation d'un kiosque à pizzas**

L'Assemblée a décidé, à l'unanimité, l'occupation temporaire d'un emplacement situé sur le domaine public, place du Docteur Blusson, **au profit de la Société LE KIOSQUE A PIZZAS**, afin d'y implanter un kiosque pour exercer son activité par la **signature d'une convention d'une durée de cinq ans** avec le **versement d'une redevance mensuelle de 200 €** révisable annuellement.

- **Encaissement redevance d'occupation du domaine public routier**

L'Assemblée a approuvé, à l'unanimité, l'inventaire des réseaux communiqué par France Télécom, comme suit :

- Artère aérienne : 44,376 Km,
- Artère en sous-sol : 50,728 Km,
- Emprise au sol : 5,10 m².

et a sollicité le versement de la redevance au titre de l'année 2007 pour un montant de 3 590,66 euros.

TRAVAUX DE VOIRIE 2007 – CHOIX DE L'ENTREPRISE

L'Assemblée a décidé, à l'unanimité, de retenir le Groupement d'Entreprises SIORAT/DEVAUD pour un montant de 204 314 € H.T.

Les voies concernées sont :

- ancienne RD 152 du PN au bourg
- V.C. n° 10 La Jarousse
- V.C. n° 1 Gumond
- V.C. de Gumond à La Roche Haute
- Ancienne RD 152 à la Rue des Ecoles
- Rue Baudelaire
- Rue Victor Hugo prolongée
- Rue Mozart (impasse)
- C.R. Le Crépas

PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARISATION DE LA MAIRIE DE BRIVE
Année scolaire 2003/2004

Le Conseil Municipal a donné, à l'unanimité, son accord pour le versement à la Commune de BRIVE-LA-GAILLARDE de la somme de 7 769,70 € pour l'enseignement maternel (9 enfants) et 10 158,98 € pour l'enseignement primaire (26 enfants).

RÉVISION DES TARIFS DE PARTICIPATION POUR L'ACHAT DE FOURNITURES SCOLAIRES – Année 2007/2008

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, les propositions, ci-après, afin de participer à l'achat de fournitures scolaires pour l'année 2007/2008 :

- **45,15 €** par élève scolarisé en **Primaire**,
- **42,90 €** par élève scolarisé en **Maternelle**,
- **93,65 €** par **maître spécialisé**,
- **8,70 €** par élève pour l'**ouverture éventuelle d'une classe**,
- **Pour l'affranchissement du courrier :**
 - **86,70 €** pour la Direction de Bernou et la Maternelle Bourg
 - **102,00 €** pour la Direction de l'Elémentaire Bourg

BIBLIOTHÈQUE RELAIS - Renouvellement de la convention

Le Conseil Municipal a donné, à l'unanimité, son accord pour renouveler la convention avec le Conseil Général de la Corrèze et l'Association des Amis de la Bibliothèque Départementale de Prêt portant création d'une Bibliothèque-Relais de niveau 2.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
Association Amis 19

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'attribuer une subvention exceptionnelle de 100 € à l'Association Amis 19 (collectif de sept associations qui œuvrent pour l'insertion des jeunes porteurs d'un handicap à l'école).

CREATION DE TARIFS SALLE POLYVALENTE
Organisation de séminaire pour les sociétés ou familles hors commune

Le Conseil Municipal a fixé, à l'unanimité, les tarifs, à compter du 1^{er} octobre 2007, de la Salle Polyvalente, comme suit :

- **Séminaire 1 journée : 770 €**
- **Séminaire ½ journée : 385 €**

INFORMATION

Passage de la TRANS AFRICAINE CLASSIC : la Commune est point de contrôle dans l'étape n° 2 « Orléans/Narbonne » prévu le 02 novembre 2007.